



ETABLISSEMENT DU BILAN ET DE LA LIASSE FISCALE

OBJECTIFS : Maîtriser les écritures de l'établissement du bilan. Savoir déterminer le résultat fiscal de l'entreprise. Etablir la liasse fiscale pour permettre de satisfaire aux obligations déclaratives et de comprendre leurs difficultés.

PUBLIC : Collaborateurs comptables et financiers ayant en charge la préparation et l'élaboration des « situations comptables » et des « comptes annuels ».

DUREE : 28 heures.

COUT : 906.50 €

DATES : Les 2, 3, 7 et 8 Décembre 2009

PROGRAMME :

MAITRISER LES OPERATIONS DE CLOTURE

Le recensement et l'évaluation des éléments d'actif et de passif.
Les choix comptables et fiscaux concernant les amortissements.
L'évaluation et la constatation des provisions.
Le rattachement des charges et produits aux périodes concernées.
Les événements postérieurs à la clôture.

L'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS

Le bilan.
Le compte de résultat.
Les annexes : élaboration d'annexes communicantes.

LA DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Traitement des différences entre résultat comptable et fiscal.
Les produits à retraiter : redevances, produits financiers, plus ou moins-values sur cession, ...
Les charges non déductibles : frais généraux, amortissements, impôts et taxes, provisions, ...
Détermination du résultat fiscal.

L'ETABLISSEMENT DE LA LIASSE FISCALE

Les états de nature comptable (bilan, compte de résultat, immobilisations et amortissements, provisions, état des échéances des créances et des dettes, tableau des écarts de réévaluation).
Les états de nature fiscale (transcription des choix fiscaux, gestion des déficits et provisions non déductibles, tableau d'affectation et renseignements divers, détermination, affectation et suivi des plus ou moins-values).
La déclaration 2065 des résultats.
Les contrôles de cohérence à effectuer.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Principalement apports théoriques étayés par de nombreux exemples et cas pratiques.
Remise d'un support pédagogique permettant aux participants de revoir et d'approfondir la matière.
Etablissement par le formateur d'un bilan pédagogique, en fin de stage, permettant aux participants de se situer par rapport aux objectifs de la formation.

Retrouvez toute notre actualité sur www.ifacom.com

DRAC

SARL au Capital de € 7 622.45 - SIRET : 388 084 394 000 21 -APE : 804C
Bureau et Centre : 27, Rue Achille René Boisneuf - 97110 Pointe à Pitre - Tél : 05.90.20.19.37 Fax : 05.90.68.30.36
Siège social et Centre : 15. Rue Frébault - 97110 Pointe à Pitre - Tél : 05.90.93.06.30 - Fax : 05.90.89.09.93